



## Formulaire de candidature

Maisons en bande PAP « Wéllersak »

Tél. : +352 26 00 22 221

Mail : [logabo@habscht.lu](mailto:logabo@habscht.lu)



### Candidat-Demandeur 1

Nom :

Prénom :

Matricule :

Tél. :

E-mail :

Adresse :

C.P. / Localité :

### Candidat-Demandeur 2

Nom :

Prénom :

Matricule :

Tél. :

E-mail :

Adresse :

C.P. / Localité :

### Personnes à charge du ménage :

Nom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>	Matricule : <input type="text"/>
Nom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>	Matricule : <input type="text"/>
Nom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>	Matricule : <input type="text"/>
Nom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>	Matricule : <input type="text"/>

### Protection des données à caractère personnel

Le formulaire que vous allez nous soumettre dans le cadre de votre demande contient des informations à caractère personnel. Ces informations seront enregistrées dans notre système d'information dans le cadre du traitement de la gestion des demandes. Ces données seront traitées et conservées pendant la période nécessaire à l'exécution de nos obligations. En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre de votre demande.



## Choix du lot préférentiel

Chaque candidat-demandeur peut indiquer jusqu'à 3 lots préférentiels qui seront traités de façon prioritaire après évaluation de toutes les candidatures et en fonction des points obtenus.

Veuillez renseigner vos choix en inscrivant les chiffres correspondants dans la case prévue (page 3) :

- Chiffre « 1 » : **Premier choix** (la maison qui vous intéresse le plus)
- Chiffre « 2 » : **Deuxième choix** ( facultatif, ne pas renseigner si aucune autre maison n'est susceptible de vous intéresser)
- Chiffre « 3 » : **Troisième choix** ( facultatif, ne pas renseigner si aucune autre maison n'est susceptible de vous intéresser)



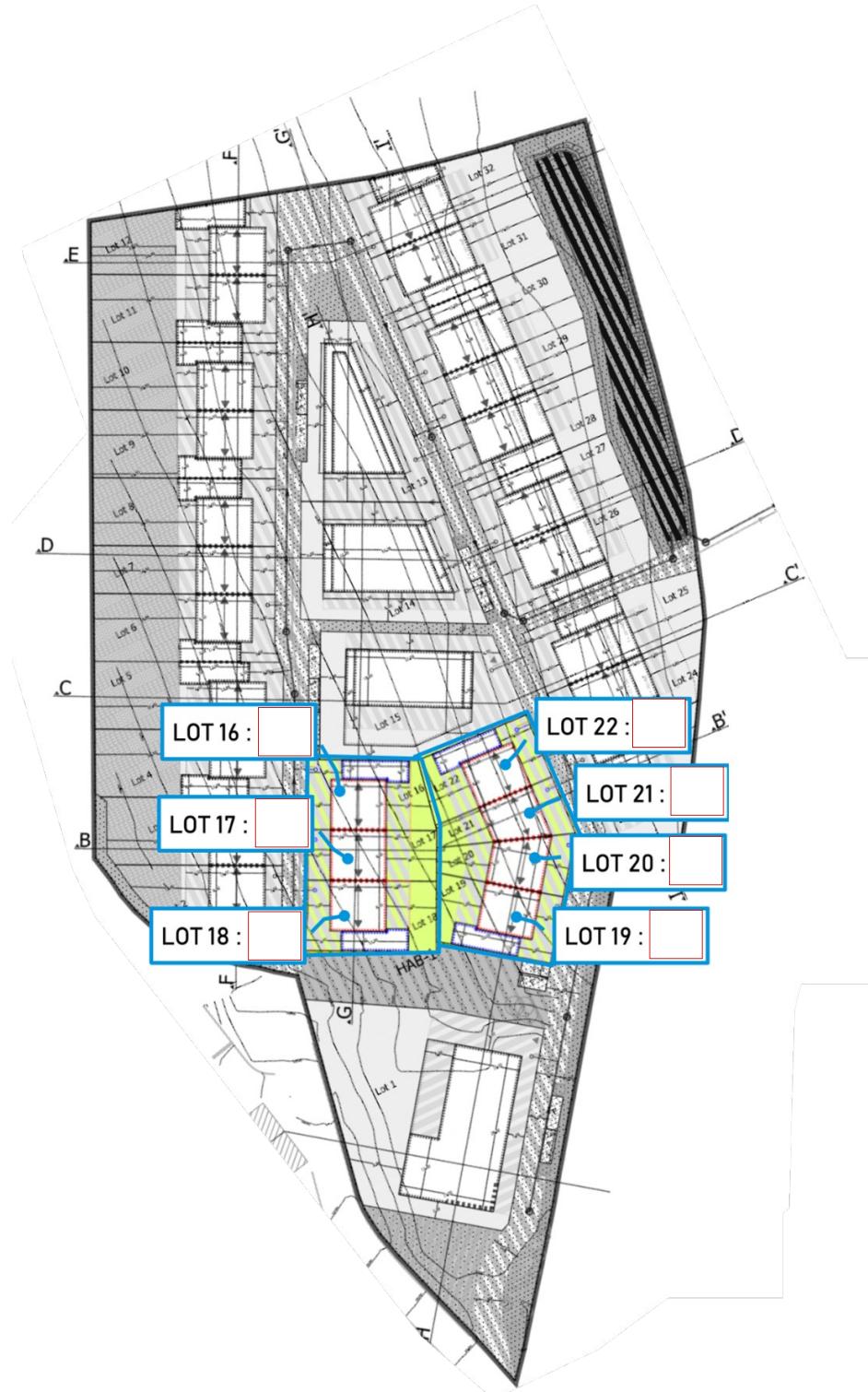


GEMENG  
**HABSCHT**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement

Inscrivez votre/vos choix préférentiel(s) (min. 1, max. 3) :





GEMENG

HABSCHT



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement

## Formulaire de candidature

Tél.: +352 26 00 22 221

Mail : [logabo@habscht.lu](mailto:logabo@habscht.lu)

### Pièces à joindre à la demande

#### Documents

- Copie(s) de la / des carte(s) d'identité / passeport(s)
- Demande d'éligibilité auprès du Ministère du Logement (le certificat peut être envoyé ultérieurement)
- Certificat de résidence élargi des candidats avec adresses de résidence antérieures
- Certificat(s) de propriété ou de non-propriété
- Copie(s) des trois dernières fiches de salaire

#### Indications

*Copie(s) de la / des carte(s) d'identité ou passeport(s) de chaque membre du ménage*

*<https://logement.public.lu/fr/proprietaire/achat-construction/obtenir-aide-achat-construction/certificat-eligibilite-logabo.html>*

*Délivré par la Commune*

*<https://guichet.public.lu/fr/citoyens/fiscalite/declaration-impot-decompte/certificats-attestations/certificat-propriete.html>*

*Pour toute personne active au sein du ménage*

**Le dossier de candidature avec les pièces justificatives est à envoyer par courrier à l'adresse : MC Luxembourg, 22 rue des Champs, L-7521 Mersch ou par mail à [logabo@habscht.lu](mailto:logabo@habscht.lu).**

Lieu :  , le

(signature candidat 1)\*

(signature candidat 2)\*

\*Seuls les personnes figurant sur le formulaire de candidature et ayant fait l'objet d'une évaluation par critères et d'une validation de leur éligibilité peuvent être signataires d'un acte de vente en cas d'attribution !



# GEMENG HABSCHT



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement

## **Objet de la vente – 7 maisons unifamiliales en bande**

Habitations mises en vente : Maisons unifamiliales en bande sise à Eischen,

**Parcelles 332/5055 (2,66 ares), 332/5056 (2,07 ares), 332/5057 (2,90 ares)**

**Parcelles 329/5053 (2,56 ares), 327/5048 (1,69 ares), 327/5049 (1,85 ares), 329/5052 (2,59 ares)**

**PAP Wéllersack**

**Eischen**

Les maisons sont en cours de procédure de soumission et seront achevées en 2028. Elles sont proposées à la vente par l'Administration communale de Habscht dans le cadre des **habitations abordables conventionnées, soutenues par le Ministère du Logement** et disposent d'une surface habitable en fonction de la maison choisie de **125 m<sup>2</sup> à 135 m<sup>2</sup>**, composée de :

- 3 à 4 chambres à coucher
- Cuisine non équipée
- Séjour et salle à manger
- Salle de bain avec douche italienne
- WC séparé
- Grenier (échelle escamotable)
- Terrasse
- Jardin privatif
- Carport avec 1 emplacement de stationnement et 1 emplacement de stationnement non couvert devant la maison (varie en fonction de la maison choisie)
- Garage avec 1 emplacement de stationnement et 1 emplacement de stationnement non couvert devant la maison (varie en fonction de la maison choisie)
- Performance énergétique des maisons : A/A



**Le prix de la maison est adapté en fonction de l'indice des prix à la construction au jour de la vente. Ce prix est actuellement estimé à 650.000 € (TVA 3% incluse).**

Les frais d'actes sont à charge de la partie acquéreuse.

Toute personne intéressée doit être éligible aux primes et aux aides au logement prévues par le Ministère du Logement afin de pouvoir acquérir une des maisons précitées, l'acquéreur s'engage donc à occuper la maison à des fins d'habitation principale. L'usufruit ou la propriété d'une autre habitation au Luxembourg ou à l'étranger est prohibé. Un manquement aux dispositions légales peut entraîner la restitution partielle ou intégrale des aides financières perçues.

Les maisons unifamiliales en bande seront attribuées aux candidats-demandeurs en fonction de critères d'attribution pondérés, plus précisément le domicile, la composition du ménage (enfants) et l'âge.

Un classement par ordre décroissant sera dressé en fonction du total des points de chaque candidat-demandeur selon la pondération fixée, telle que reprise ci-après. Les candidats-demandeurs à égalité de points seront départagés en fonction de leur revenu net disponible tel que calculé par le service des aides au logement, l'attribution se fera au candidat présentant le revenu le plus faible.

Par ailleurs, la commune veillera au maintien d'une certaine adéquation des candidatures pour un logement déterminé suivant la composition du ménage, c'est-à-dire que le nombre d'occupants au jour du dépôt de la demande doit raisonnablement correspondre au nombre de chambres disponibles par logement (une chambre par enfant, une chambre parentale).

**Pour tout renseignement ou question en lien avec le projet, veuillez vous adresser au point de contact mentionné sur le formulaire de candidature.**

Le projet est basé sur un **droit d'emphytéose de 99 ans**, ce qui signifie que le terrain est mis à disposition pendant une période de 99 ans moyennant paiement d'une **redevance annuelle qui s'élève à quelque 500€ (indexée)**, à régler en janvier de chaque année.

**Date limite d'introduction du formulaire de candidature : 27 février 2026** (tampon de la poste ou accusé de réception mail faisant foi).



➔ Critères de sélection

Catégories*	Détails	Points
1. Domicile du/des candidat(e)/(s)	Domicilié ou ayant été domicilié dans la commune de Habscht pendant au moins 20 années, consécutives ou non, le jour de la demande	9
	Domicilié ou ayant été domicilié dans la commune de Habscht entre 10 et 19 années, consécutives ou non, le jour de la demande	7
	Domicilié ou ayant été domicilié dans la commune de Habscht entre 2 et 9 années, consécutives ou non, le jour de la demande	5
	Domicilié ou ayant été domicilié dans la commune de Habscht depuis moins de 2 années, consécutives ou non, le jour de la demande	3
	Non-domicilié dans la commune de Habscht	1
2. Âge du/des candidat(e)/(s)	≤ 30 ans	5
	≤ 40 ans	3
	> 40 ans	2
3. Enfants faisant partie du ménage	> 1 enfant	4
	1 enfant	3
	0 enfant	1

\*REMARQUES :

- **Conditions au jour du dépôt de la demande.**
- **Prise en compte de la situation la plus favorable en cas de couple.**
- **Doivent faire l'objet d'une analyse des critères toutes les parties figurant sur un acte de vente en cas d'attribution.**
- **Enfant = < 18 ans et touchant des allocations familiales le jour de la demande (preuve à fournir)**



GEMENG  
HABSCHT



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère du Logement**

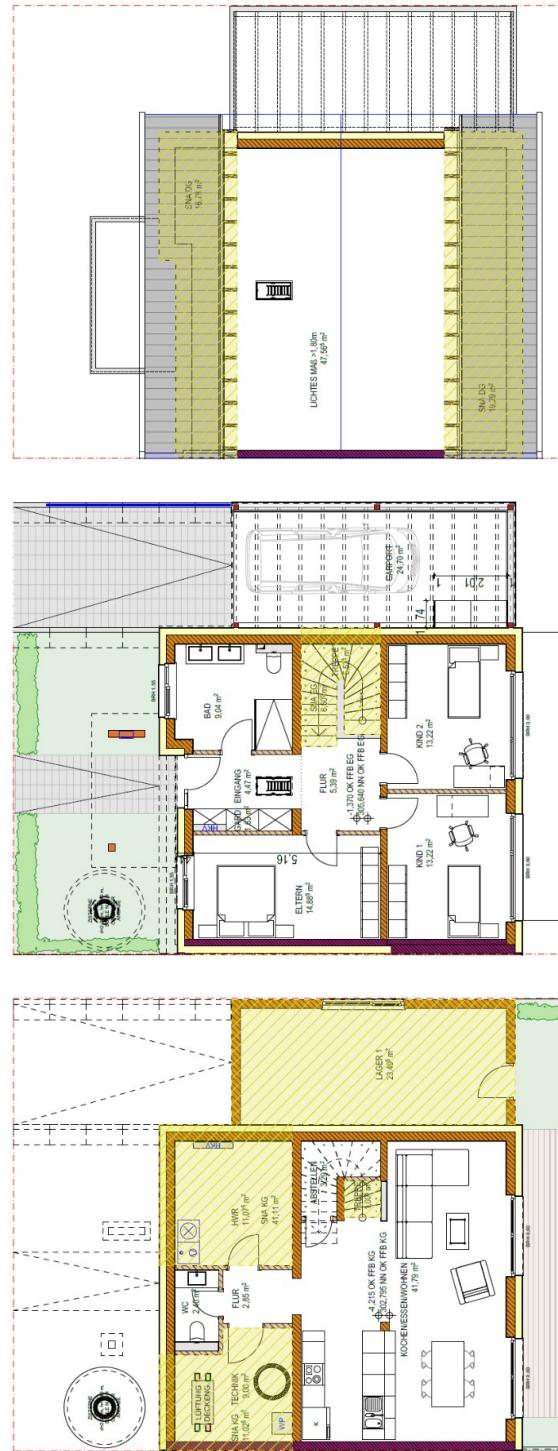
#### → Plans de maisons (provisoires, visuels non définitifs)

LOTS 16 / 17 / 18





### LOT 16 (332/5055)



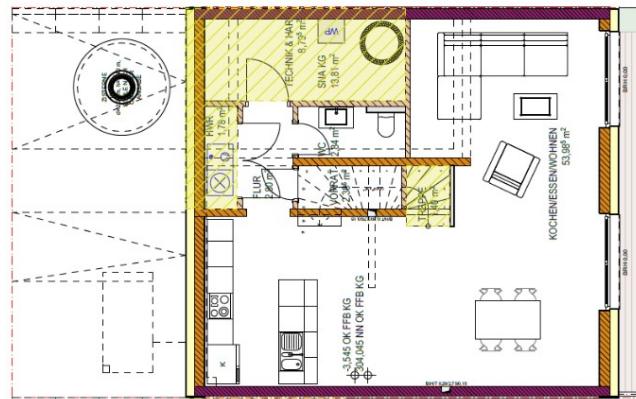
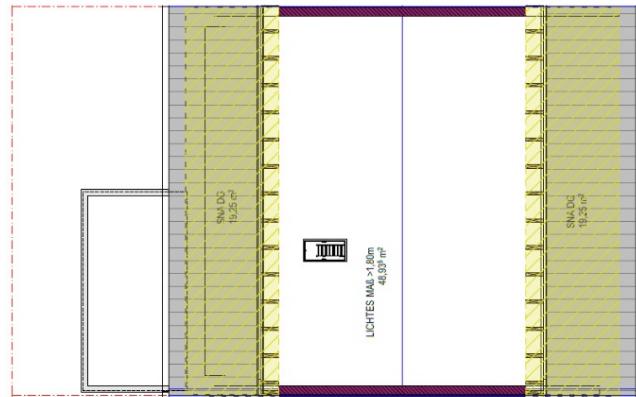


GEMENG  
HABSCHT



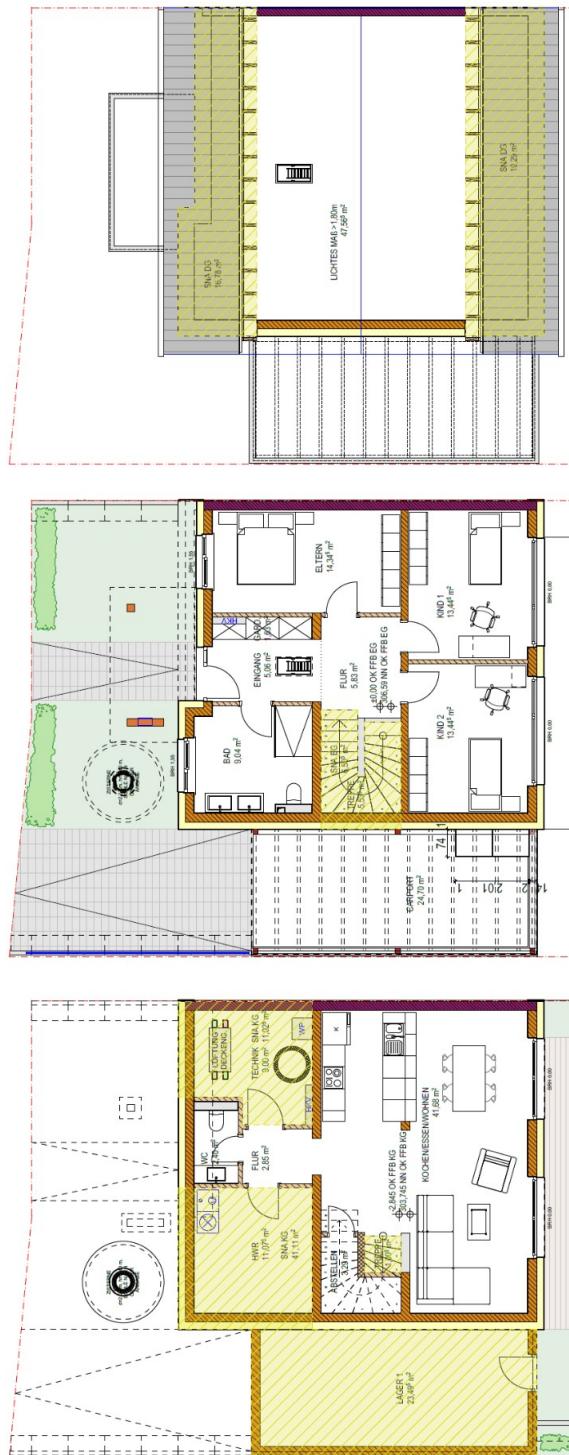
LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère du Logement**

LOT 17 (332/5056)





**LOT 18 (332/5057)**

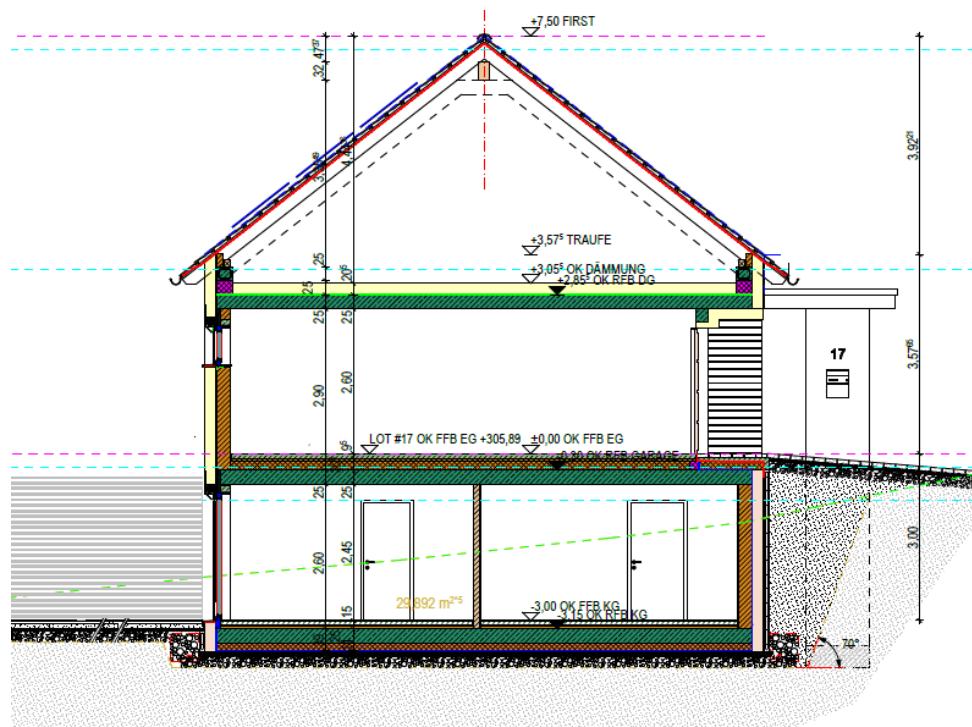
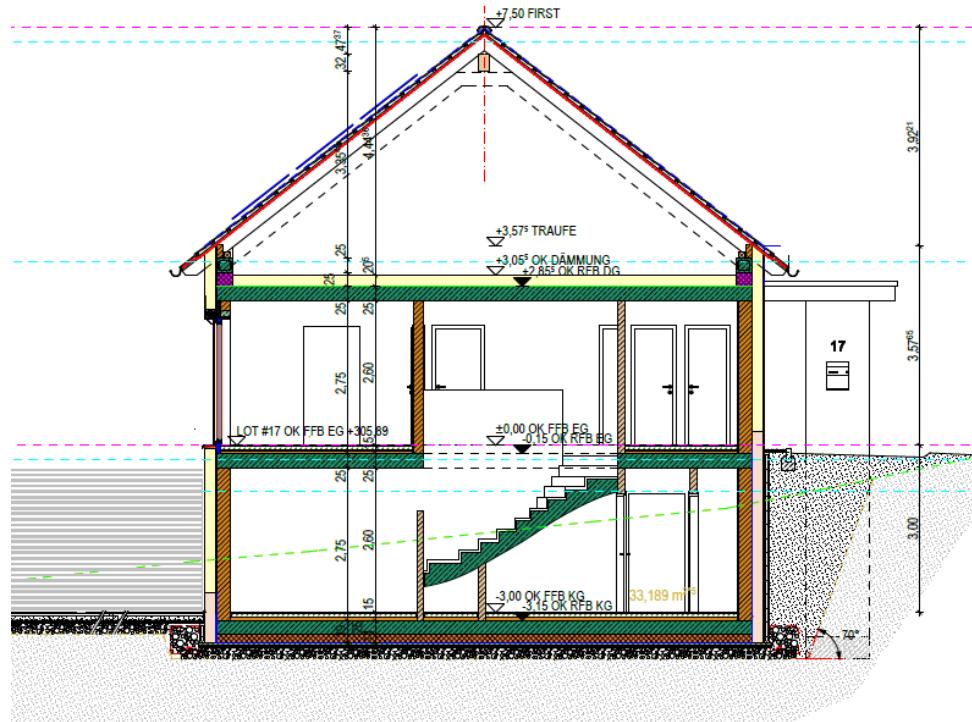


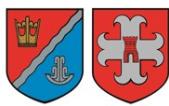


GEMENG  
HABSCHT



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère du Logement**





GEMENG  
**HABSCHT**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement





GEMENG  
**HABSCHT**



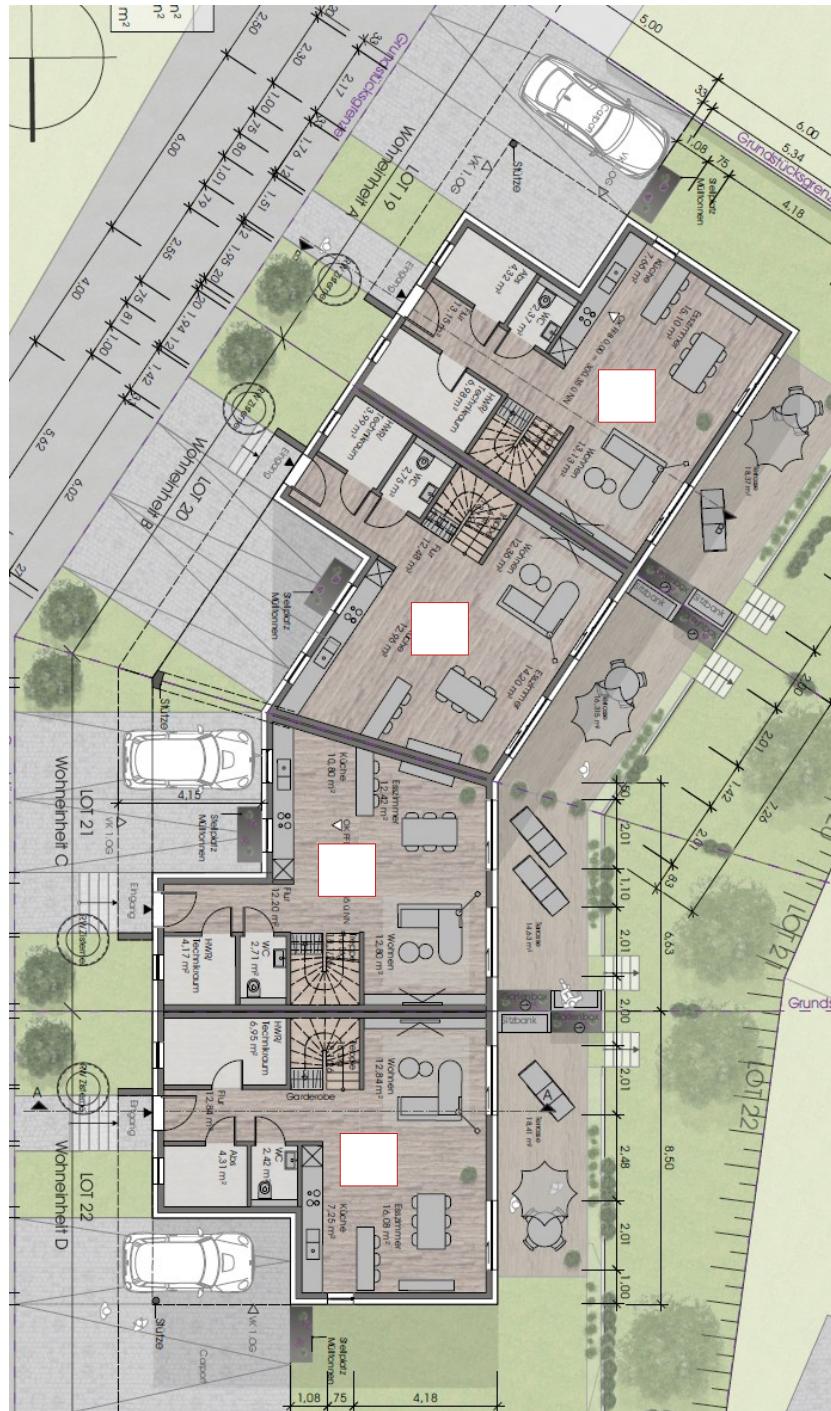
LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement





→ Plans de maisons (provisoires, visuels non définitifs)

**LOTS 19 (329/5052) / 20 (327/5049) / 21 (327/5048) / 22 (329/5053)**

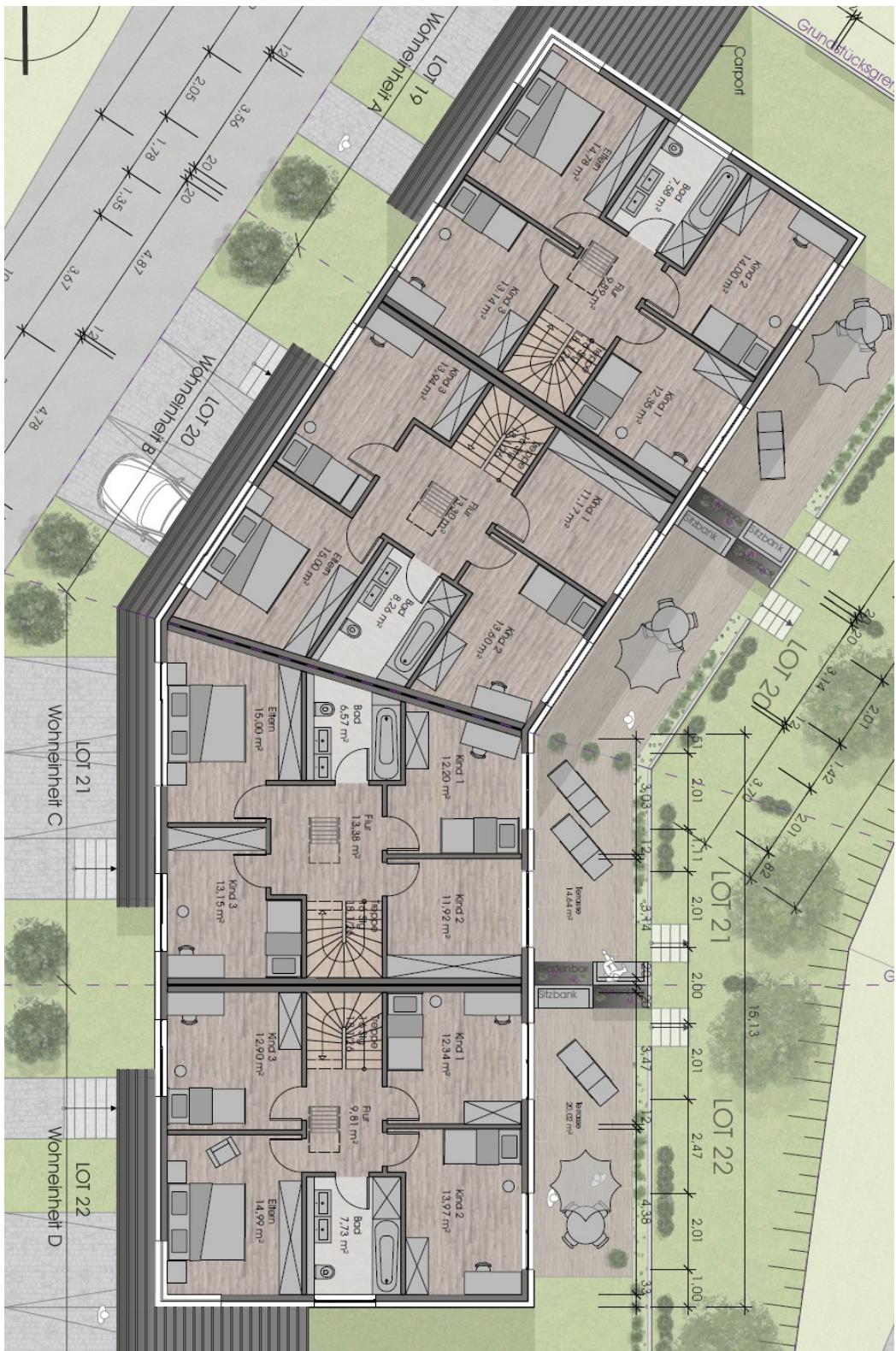




GEMENG  
**HABSCHT**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement



**MARCELLO  
POMPA  
ARCHITEKTUR**



GEMENG  
**HABSCHT**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement



Ansicht Ost (Straße) M 1:100



Ansicht West (Garten) M 1:100

**MARCELLO  
POMPA**  
ARCHITEKTUR



GEMENG  
**HABSCHT**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement



**MARCELLO  
POMPA**  
ARCHITEKTUR